

CIRCULAIRE D'INFORMATIONS



**ORGANISÉ PAR L'UGSEL ORNE – SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

UGSEL NATIONALE

277 rue Saint Jacques
75240 PARIS cedex 05
Tél : 01 44 41 48 52 ou 55
Site Ugsel : www.ugsel.org

Courriel :

GA Féminine : g-brassart@ugsel.org
GA Masculine et Mixte : f-mory@ugsel.org

UGSEL COMITE DE L'ORNE

DDEC DE L'ORNE
29 rue Conté
61500 Sées
Tél : 02 33 81 29 10 – Fax : 02 33 27 56 47
Site Ugsel ORNE : www.ugselorne.fr
Courriel : ddecarmelle@wanadoo.fr

AS SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

60^e National GYM UGSEL
100 rue Labillardière
61000 Alençon
Tél : 06 81 04 92 39 (Béatrice DEL FRARI)
www.sfsales.fr
Courriel : b.del-frari@laposte.net

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONTACT	ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES 100 rue Labillardière – 61000 ALENÇON Secrétariat : b.del-frari@laposte.net Direction UGSEL ORNE : Monsieur Arnaud BRUAK Présidence de l'AS SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES : Madame Séverine GARCIA Tél : 02 33 82 43 00 Portable (B. DEL FRARI) : 06 81 04 92 39 Site internet : www.ugselorne.fr Une page Facebook sera disponible pour tous (photos, etc.) : voir le lien sur le site de l'UGSEL Nationale.
COMPÉTITION	ÉTOILE, ESPACE SPORTIF Salle Gaston Bordeaux Adresse : 44 rue de Verdun, 61000 Alençon Coordonnées GPS : Latitude : 48.435016 Longitude : 0.099655
ACCUEIL	ÉTOILE, ESPACE SPORTIF Salle Gaston Bordeaux Adresse : 44 rue de Verdun, 61000 Alençon Mardi 7 mai 2019 : de 17h00 à 20h30 Il y aura un petit pot d'accueil lors de l'arrivée pour les jeunes et les adultes, au club house à côté de la salle d'accueil. Mercredi 8, Jeudi 9 et Vendredi 10 mai : de 8h00 à 10h00, au club house (buvette).
PARKING	Possibilité pour les cars de se garer rue Marcel Hébert, derrière le gymnase de compétition (entre le gymnase et la voie ferrée), mais aussi sur le parking du centre commercial (actuellement fermé) rue de Verdun, en face de la salle de compétition. Autre possibilité : le parking situé à droite après les archives départementales de l'Orne (une grande tour blanche), avenue de Basingstoke. Coordonnées GPS : Latitude : 48.436768 Longitude : 0.095658
HEBERGEMENT	La liste des hôtels est en ligne sur le site de l'UGSEL NATIONALE.
DROIT D'ENGAGEMENT	11,50 € par gymnaste.
QUESTIONNAIRE & PAIEMENT	Le questionnaire de participation ainsi que le règlement (à l'ordre de l'AS SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES) doivent être renvoyés IMPÉRATIVEMENT avant le MERCREDI 24 AVRIL 2019. Attention ZONE B : réagissez rapidement en raison de vos vacances. Le règlement comprend : droits d'engagement + repas réservés
SERVICE MEDICAL	Une infirmerie sur place. Présence d'élèves de la section Métiers de la Sécurité. En cas de blessure sérieuse l'évacuation sera faite par les Pompiers vers le service d'Urgence adapté à la blessure. L'hôpital d'Alençon se situe à 5 minutes en véhicule.
RÉCOMPENSES	Les récompenses seront remises lors des palmarès (1 palmarès par jour de compétition).
RÉCEPTION OFFICIELLE	Réception officielle prévue le mercredi 8 mai 2019 à partir de 21h00 pour les partenaires, élus CTN et bénévoles, au foyer du lycée de l'établissement Saint-François-de-Sales.
RESTAURATION	Jeudi midi, vendredi midi, samedi midi et samedi après-midi. 8,50€ / repas 6,10 panier repas du vendredi après-midi.
ECO-CITOYENNETÉ ET NUTRITION	Nous ferons en sorte d'être attentif à une démarche éco-citoyenne durant ce championnat. Nous invitons chaque jeune et chaque enseignant à se responsabiliser quant aux éventuels déchets, notamment dans les gradins. Plusieurs poubelles seront à la disposition de tous : qu'elles servent ! Une buvette sera disponible au club house. Pas de vente de confiseries entre 12h et 13h. Nous éviterons les petites bouteilles plastiques ainsi que les cannettes.
PATRIMOINE LOCAL	Possibilité de découvrir la ville d'Alençon, à travers un parcours découverte et/ou un jeu de piste. Une carte vous sera remise lors de l'accueil.

RENSEIGNEMENTS

TECHNIQUES ET SPORTIFS

NOTE IMPORTANTE	Les accompagnateurs des gymnastes et des jeunes officiels (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs élèves et de tous les dégâts que ces derniers pourraient causer lors de leur séjour. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol (portable, mp3 etc.).
RÈGLEMENT	Se référer aux règlements généraux et particuliers 2016-2020 (saison 2018/2019) parus sur le site de l'UGSEL NATIONALE et aux programmes de gymnastique (www.ugsel.org)
RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE	Conformément au Titre V : Réclamations et Procédures Disciplinaire des Règlements Généraux : Article 28 Réclamations : « Chaque règlement spécifique sportif d'une discipline prévoit les procédures de réserve ou de réclamation. La CTN en premier ressort et la CNAS en appel ne peuvent être saisies par l'établissement qui pose une réclamation technique que si celle-ci a été instruite le jour même du championnat national. Conformément à l'article 42 des Statuts, la CSRL statue en dernier ressort sur tout objet de réclamation sportive technique et réglementaire dans un délai d'un mois à compter de la saisine par le Président de la CNAS ou/et de la CTN » Article 29 Sanctions et Instances Disciplinaires : « Les décisions d'interruption, de suspension ou d'exclusion qui demeurent de la seule compétence des juges ou arbitres, n'ont d'effets que dans le temps et sur les lieux des épreuves. Au-delà, les licenciés, les établissements adhérents ou tous autres participants à des championnats nationaux, qui manqueraient aux règlements ou à la charte éthique et sportive, nuiraient au bon fonctionnement de l'Ugsel, à sa notoriété ou ses valeurs, pourraient faire l'objet d'une procédure conduisant à d'éventuelles sanctions disciplinaires. Ces procédures ne peuvent découler que de l'application du règlement disciplinaire de l'Ugsel ou du règlement disciplinaire en matière de lutte contre le dopage. Ceux-ci sont conformes au Code du sport ou à toutes dispositions légales ou réglementaires qui viendraient à s'y substituer. Les sanctions disciplinaires ne peuvent être prononcées que par les commissions disciplinaires prévues dans ces règlements.
CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (page 5)
DIRECTEURS DE COMPÉTITION	Sylvie CREUX et Jérôme GABARD – Responsables des CTN féminine et masculine.
REPRÉSENTANTS BUREAU NATIONAL	Didier DIAS, Romain LHEMERY et Didier CATTART.
JURY & JEUNES OFFICIELS	Le jury est désigné en commission de qualification nationale. Les jeunes officiels sont tous issus des stages nationaux, soit de janvier 2018, soit des stages antérieurs. Les juges arbitres et jeunes officiels sont invités à se présenter en salle d'échauffement à chaque fois qu'ils sont missionnés, munis de leur carte de juge.
JURY D'APPEL	Il sera composé de 3 à 5 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, le président du Comité d'Organisation ou son représentant, un membre du jury, plus éventuellement 2 personnes à désigner sur place. Le jury d'appel est composé de 5 personnes : les directeurs de la compétition, le responsable de compétition représentant le Comité Organisateur et deux représentants de l'Animation Sportive des Services Nationaux de l'UGSEL.
LICENCES	Les licences sont désormais dématérialisées mais imprimables par l'enseignant EPS à partir d'UGSELNET. Chaque enseignant devra imprimer les licences de ses qualifiés avant de venir au championnat national. Elles sont obligatoires et vérifiées sur le lieu de compétition. Rappel Article 7 des Règlements Généraux : Lors des championnats Ugsel, la licence peut être présentée sous différentes formes : - Listing des licenciés extrait d'Usport (sur papier ou sur support numérique). - Licence individuelle (sur papier ou sur support numérique). Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Rappel Article 9 des Règlements Généraux : Conformément à l'article 12 des statuts de l'Ugsel Nationale et à l'article 11.1 des statuts des comités, tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité. <u>La licence devra OBLIGATOIREMENT être au dos de l'accréditation et le tout doit être plastifié.</u> (pensez préalablement à réaliser le trou pour l'attache)

ACCRÉDITATION	<p><u>Chaque participant (gymnastes, accompagnateurs, juges) doit imprimer et plastifier l'accréditation que vous trouverez sur le site de l'UGSEL NATIONALE et toujours la porter autour du cou. A IMPRIMER EN COULEUR OBLIGATOIREMENT</u></p>
MUSIQUES	<p>Les fichiers mp3 (conformément au règlement) seront envoyés par mail à l'adresse suivante : mp3gymugsel@gmail.com .</p> <p>Indiquer en objet du mail le nom de votre établissement ainsi que la ville, de la manière suivante : Saint François de Sales ALENCON</p> <p>Renommer OBLIGATOIREMENT (merci pour votre grande rigueur) les fichiers de la façon suivante : PROMO 2 - BENJAMINE - DUPOND Marie - Saint François de Sales ALENCON PROMO 1 - MINIME - DUPOND Marie - Saint François de Sales ALENCON ELITE - CADETTE - DUPOND Marie - Saint François de Sales ALENCON</p> <p>Il est vivement recommandé de venir avec une copie des fichiers mp3 sur une clé USB (une seule clé par établissement).</p> <p>Ceux qui n'auront pas envoyé les musiques par mail devront <u>impérativement</u> les déposer au moment de l'accueil.</p>
FEUILLES DE MATCH FICHES RECAP'	<p>Elles sont obligatoires et ne seront pas fournies sur place. Merci de prévoir vos documents en conséquence. Il n'y aura pas de photocopieurs sur place. 2 feuilles de match, dûment remplies, pour chaque agrès et pour chaque gymnaste.</p>
USPORT	<p>Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.</p> <p>A la date limite fixée par l'Ugsel Nationale (vendredi 12 avril 2019), les qualifiées de chaque territoire seront remontés au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.</p> <p>Les enseignants devront ensuite obligatoirement sur USPORT : - Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas. - Renseigner correctement les participants des par équipes et ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le samedi 4 mai 2019 10h00. Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors du cadre des exceptions prévues par le règlement.</p>
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	<p>Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat selon les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments. Se référer également aux articles 2 et 29 des Règlements Généraux Sportifs de l'UGSEL.</p>
PRIMES KM	<p>La prime kilométrique versée en 2019 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute).</p>



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

MERCREDI 8 MAI 2019 – CHAMPIONNAT FÉMININ (rose)

	PLATEAU A	PLATEAU B
8h00 – 10h40 <i>éch. 7h00</i>	Minimes PROMO 2 <i>1^{er} horaire</i>	
10h40 – 13h20 <i>éch. 9h40</i>	Minimes PROMO 2 <i>2^e horaire</i>	Benjamines PROMO 1 <i>1^{er} horaire</i>
13h20 – 16h00 <i>éch. 12h20</i>	Cadettes Juniors ÉLITE	Benjamines PROMO 1 <i>2^e horaire</i>
16h00 – 19h20 <i>éch. 15h00</i>	Minimes ÉLITE	Minimes PROMO 1
19h30 – 20h30	PALMARÈS	

JEUDI 9 MAI 2019 – CHAMPIONNAT FÉMININ (rose) ET MASCULIN (bleu)

	PLATEAU A	PLATEAU B
8h00 – 10h40 <i>éch. 7h00</i>	PROMO MIXTE	Minimes ÉLITE
10h40 – 14h00 <i>éch. 9h40</i>	Benjamines ÉLITE	Minimes PROMO
14h00 – 16h20 <i>éch. 13h00</i>	Cadettes Juniors PROMO 2	Benjamins ÉLITE
16h20 – 19h00 <i>éch. 15h20</i>	Cadettes Juniors PROMO 1	Cadets Juniors (tous championnats)
19h10 – 20h10	PALMARÈS	

VENDREDI 10 MAI 2019 – CHAMPIONNAT FÉMININ (rose) ET MASCULIN (bleu)

	PLATEAU A	PLATEAU B
8h00 – 10h40 <i>éch. 7h00</i>	Benjamines PROMO 2 <i>1^{er} horaire</i>	Benjamins PROMO <i>1^{er} horaire</i>
10h40 – 13h20 <i>éch. 9h40</i>	Benjamines PROMO 2 <i>2^e horaire</i>	Benjamins PROMO <i>2^e horaire</i>
13h20 – 15h50 <i>éch. 12h30</i>	FINALES PROMO 1	FINALES ÉLITE
16h00 – 17h00	PALMARÈS	


ACCRÉDITATIONS & LICENCES

Mode d'emploi :

Sur le site de l'UGSEL NATIONALE au niveau du Championnat national de Gymnastique d'Alençon 2019, télécharger les accréditations. **A IMPRIMER EN COULEUR OBLIGATOIREMENT**

Si un gymnaste est également jeune officiel, merci d'imprimer 2 accréditations, (1 Gymnaste et 1 Juge).

CHAMPIONNAT NATIONAL GYMNASTIQUE ARTISTIQUE



Nom

Prénom

Etablissement + Ville


GYMNASTE

8 au 10 mai
2019



- 1) Renseigner le NOM et PRENOM
- 2) Renseigner l'établissement + la Ville
(cette case se duplique automatiquement sur les autres accréditations)

CHAMPIONNAT NATIONAL GYMNASTIQUE ARTISTIQUE



Nom

Prénom

Etablissement + Ville

GYMNASTE

8 au 10 mai
2019



FÉDÉRATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
N° de licence : 07488244818
Nom : M. VALÉRIAN
Prénom : M. VALÉRIAN
Né(e) le : 2011/12/05
Sexe : G
Catégorie : JE
Etablissement : SAINT-JEAN-GABRIEL
N° de l'UGSEL : 481
Date de validité : 01/05/2017 - 31/05/2018
N° de l'UGSEL : 481
Date de validité : 01/05/2017 - 31/05/2018

UGSEL
Photo obligatoire des licenciés et des entraîneurs

VERSO

- 3) Découper vos accréditations
- 4) Joindre la licence de l'élève concerné (préalablement signée + photo) au dos de l'accréditation
- 5) Plastifier les deux documents ensemble
- 6) Réaliser le trou en haut au centre de votre accréditation plastifiée

RECTO

VERSO